

ignore parfois la valeur et dans lesquelles il est souvent difficile et long de faire des recherches, reprennent ainsi toute leur importance.

Enfin sur la première page de chaque volume et de plus sur une étiquette collée sur le dos on inscrit :

1° En lettres, la division du catalogue,

2° En chiffres romains, la subdivision,

3° En chiffres arabes, le numéro d'ordre de l'ouvrage dans sa subdivision, de la manière suivante :  $\frac{A. I.}{25} \quad \frac{C. I.}{43}$  ;

une série de numéros de 1 à un chiffre indéterminé correspond à chaque subdivision.

Cette Bibliothèque reçoit de constants accroissements surtout par des achats. Les cotisations payées par les officiers pourvoient à cette dépense, ainsi qu'aux abonnements aux journaux français et étrangers et aux Revues scientifiques, militaires et littéraires. Tous les ouvrages nouveaux intéressant *l'Art militaire*, ou faisant sensation, sont immédiatement achetés, à l'exclusion des romans. Un registre spécial est ouvert pour recevoir les demandes des officiers. Quelques dons ont accru aussi déjà cette bibliothèque. La ville a pu lui céder un volumineux dictionnaire biographique qu'elle possédait en double, et il lui serait très-facile de *lui céder encore bien d'autres nombreux* doubles qui encombrant si inutilement les rayons des Bibliothèques du Lycée et du Palais-des-Arts. Aussi je ne manquerai pas de saisir prochainement de cette question la Commission des Bibliothèques et des Archives — et celle-ci, j'en suis convaincu d'avance, s'empressera de donner encore l'avis le plus favorable à cette proposition. Le Conseil municipal, de son côté, sera jaloux aussi, en la sanctionnant par un vote, de donner une preuve de sympathie et de généreux concours à notre